

Epreuve de TIPE – Organisation et consignes

Pour tous les candidats, **le jour de passage de l'épreuve sera disponible à partir du 16 juin 2026 à 14h sur <http://www.scei-concours.fr/>**. L'heure de convocation sera communiquée au candidat dans un deuxième temps. Pour cela, celui-ci devra impérativement, l'avant-veille de son jour de passage de l'épreuve, se connecter sur <http://www.scei-concours.fr/> afin d'obtenir l'heure précise à laquelle il doit se présenter sur le site de l'épreuve. Le candidat doit se présenter à la date, à l'heure et au lieu indiqués. **Aucune demande de changement de date ou horaire n'est acceptée.**

En cas de difficulté, le candidat doit téléphoner au 05 62 47 33 43 (du lundi au dimanche inclus).

Pour accéder au site de l'épreuve, le candidat devra présenter sa convocation téléchargeable sur <http://www.scei-concours.fr/> ainsi qu'une pièce d'identité avec photographie récente : carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour.

Le candidat peut apporter les documents papier qu'il aura éventuellement préparés durant l'année (photos, cahier de laboratoire,...) pour s'en servir, s'il le désire, comme support à son exposé sur le travail effectué dans l'année. Dans le cadre d'un travail comportant une phase de programmation informatique, le listing du ou des programmes développés devra obligatoirement être présenté aux examinateurs sous format papier pendant l'épreuve. Le candidat devra également les faire figurer en annexe à la suite de ses supports de présentation.

En revanche, la présentation aux examinateurs de tout produit et de tout objet est interdite. Sur le site de l'épreuve (accueil, secrétariat, salle de présentations,...), il est impossible d'imprimer, de copier ou d'avoir accès à un support numérisé (via clé USB, disque dur, cloud,...).

L'usage de calculatrice, ordinateur, téléphone, montre connectée ou de tout objet permettant de communiquer est interdit. Ces objets devront être éteints et rangés hors de portée durant l'épreuve.

À son arrivée en salle d'interrogation, le candidat trouvera sa présentation projetée et calée sur la première diapositive. Le candidat contrôlera le déroulement de sa présentation via le clavier d'un ordinateur résident. Si le candidat dispose d'un pointeur laser personnel (de classe 1 ou 2), il pourra l'utiliser durant sa présentation sous réserve que le support de projection en salle le permette.

Quelques conseils à la fois techniques et méthodologiques

- Ne pas attendre la dernière limite pour téléverser les fichiers demandés. Cette année encore, quelques centaines de candidats ont rencontré des difficultés sérieuses suite à des erreurs de téléversement, à une différence d'horloge interne entre les serveurs et leur ordinateur, à l'encombrement/saturation du réseau ou une coupure locale internet, etc...
- Vérifier systématiquement les téléversements. Certains candidats, n'ayant pas vérifié que leurs téléversements avaient été faits incorrectement où s'en étant aperçus tardivement, se trouvent face à une situation qui n'est plus rattrapable. Plusieurs candidats ont été ainsi amenés à présenter oralement sans support (rappelons que l'on n'admet pas, par souci d'équité entre candidats, des présentations qui nous sont proposées sur clé USB le jour de passage de l'oral). Il est donc important de vérifier avant la date limite que les documents téléversés sont les bons ; dans le cas contraire, en avertir au plus vite les organisateurs. Le suivi des enseignants encadrants, en général excellent, contribue à la bonne marche du système, notamment en nous signalant des anomalies au moment où ils valident le travail de TIPE en visualisant les documents téléversés.
- Numéroter les diapositives. Ceci est indispensable pour faciliter la discussion avec les examinateurs. Cette année cette consigne a été beaucoup mieux respectée.

- Ne pas mentionner le nom du lycée. En effet, cette précision n'amène rien à la qualité de la prestation du candidat.
- Mentionner le cas échéant sa spécialité. Par exemple spécialité « Informatique » en MP.
- Être très précis dans les Positionnements Thématiques (Pos.Th.). Il a été constaté que le premier Pos. Th. avait une importance majeure. A contrario, ne pas mentionner « Informatique » en tant que 3ième Pos.Th. pour avoir utilisé un programme de tracé de courbes. Par ailleurs, il n'est pas obligatoire de donner trois Pos.Th. (même si cela est fortement conseillé) : deux d'entre eux suffisent bien souvent, voire un seul dans certains cas de travaux très pointus.
- Dans le cas d'un travail de groupe, mentionner explicitement, dans la MCOT et dans la présentation, ce qui relève du travail en commun et ce qui relève de la partie développée en propre ; ne pas attendre que le jury le demande. Signalons comme anormal le fait que les différents membres d'un même groupe présentent les mêmes objectifs ainsi qu'une même présentation.
- L'adéquation au thème de l'année doit être mentionnée. Cette exigence (commentée ailleurs dans le texte) a été très bien suivie d'une manière générale. Souhaitons qu'il en soit de même lors de la prochaine session.
- Il est possible de donner aux examinateurs d'autres documents papier, mais les examinateurs ne sont en aucun cas tenus de les prendre en compte pour l'évaluation. Ces documents peuvent servir à étayer une réponse ou donner un autre éclairage à un point souligné lors de la présentation. Dans tous les cas, ces documents peuvent ne pas être restitués au candidat.
- Aucune information numérisée, sur quelque support que ce soit (clé USB, téléphone, ordinateur...) ne sera acceptée.
- Dans l'interface TIPE, il n'existe pas de bouton pour valider ou enregistrer la MCOT. Cette action s'effectue automatiquement.

Retour des examinateurs (non exhaustif...)

- S'approprier son sujet, bien formuler le problème.
- Mettre en avant la méthodologie, les résultats.
- Souligner sa propre plus-value.
- Maîtriser ce dont on parle, préciser les hypothèses de travail choisies.
- Ne pas confondre contact industriel et « tourisme industriel ».
- Se questionner/se remettre en cause - Par exemple rendre compte des leçons que l'on a tiré d'une expérience qui a échoué (dans le DOT, et même dans certains cas, dans la présentation elle-même).
- Soigner la forme (légendes, taille de police, nombre de planches, numéros de diapositives...).
- Ne pas négliger les incertitudes expérimentales et la connaissance des appareils de mesure utilisés.
- Faire preuve de rigueur et de précision (ordres de grandeur, unités, argumentation logique...).
- Mentionner les « crédits » ; par exemple pour une illustration prise sur Internet, il est normal d'indiquer l'URL du site correspondant en tout petits caractères au bas de la diapositive.
- Répéter devant un public critique, avec si possible un « candide » du sujet